



## Labo douai licencier sans savoir je manipulé produits cancérigène

Par **phlpp826**, le **04/03/2011** à **11:49**

Bonjour, a tous voila l'en-quette C P A M terminé des année que j'attend que l'on me reconnais maladie professionnelles la je devrais avoir courrier entre le 10/3/2011 ou 15/03/2011 pour savoir si il me reconnais bien . Car vous savais que j'ai manipulé et respiré des produits cancérigène sans être au courant danger et sans protection formation sus 2010 quand l'inspection du travail et passé laboratoire et vus dysfonctionnent ce laboratoire qui demandé que tout femmes de ménages devais être au courant du danger eu attestation d'exposition au produits cancérigène précise bien qu'il on fait des amélioration en 2001 quand je suis tombé malade preuve qu'il avais aucun protection et cette attestation et signé part ma chef normalement ses le médecin du travail qui dois signiez. Passé médecin du travail en 2010 8 ans a prés licencier normalement dois passé avant d'être licencier ma patronne n'a pas voulu moi je pence a ma santé je n'aurais jamais crus que de propre médecin me ferais cela tout sa pour gagiez plus d'argent ses honteux moi j'ai commencé a être malade fin 1999 malgré tout j'ai continué a travaillé et en 2001 eux beaucoup infection prise de sang problème articulaire porté beaucoup de lourd et le matériels que je devais nettoyer devais être incinéré eu le redistribué matériels n'était pas stériles donc pas fiable et pots que je vidé avec chaire humains ma fortement traumatisé et rendu malade et tout les vaisselles d'analyse et j'en passe la C P A M MON MIS EN A L D fins 2001 et en arrêt maladie et que mes patrons mon licencier tout en étant en arrêt maladie sans passé médecin du travail et en 2010 reçois attestation d'exposition produits cancérigène preuve que en 1998 quand j'ai commencé travail qu'il n'y avais pas de protection et formation et mon statut de travail marqué femme de ménage pas aide laboratoire moi j'avais confiance vus que se sont des médecins tout sa pour gagniez plus d'argent pour pas racheté matériels stériles et me payer comme femme de ménage et mettre ma santé en danger j'espère que la C P A M DE DOUAI a fait sont travail car ces moi la victime et malade il on abusé de moi et sa la C P A M et aux courant car il mon

fait signiez procès verbal et en plus de sa eu des personnes qui on travaillé même laboratoire comme femme de ménage qui faisait du travail d'aide laboratoire sans protection formation et sans savoir qu'elle m'était santé danger mon donné documents tout les femme de ménage qui on travaillé ce laboratoire et secrétaire sois tombé malade ou licencier économique je peut dire que ce laboratoire a toujours marcher faisait de gros bénéfice ,Je vous dirais la suite quand j'aurais nouvel de la C P A M et la cour d'appel le 30/03/2011 a 9 heur venais nombreuse et nombreux car sa concerne tout les femme du nord et du nord-pas de calais si il y a encore des personne qui on était victime venais et réagis-ses ses pas parce que nous somme femme de ménage qu'il on le droit abusé et nous mettre en danger merci a tout ceux qui mon conseillé aidée et aux site vivastreet.fr